



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

=====

Je soussigné, Jean Prévost, Adjoint au Maire, délégué aux finances, contrôle de gestion de Suresnes, certifie que le ticket de caisse du restaurant La Pépinière, 6 place St Augustin 75008 Paris du 17 février 2025 d'un montant de 64,80 euros correspond à un déjeuner de travail avec le Maire, Guillaume Boudy, et Madame Muriel Richard, Première adjointe, constitue l'original.

En conséquence, il convient de rembourser à M. Guillaume Boudy, les frais qu'il a avancés et qui s'élèvent à SOIXANTE QUATRE EUROS ET 80 CTS. (64,80 €).

Fait à Suresnes, le 19 février 2025

Jean Prévost
Adjoint au Maire,
Aux finances, contrôle de gestion
Achats, modernisation et au suivi du programme,
e-administration, systèmes d'information

HOTEL DE VILLE

2 rue Carnot - 92151 Suresnes Cedex - Téléphone : 01 41 18 19 20 - suresnes.fr